

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1825 - 25 juillet 2003 - prix : 1 €

**Pendant les vacances,
l'offensive contre
le niveau de vie
des travailleurs
continue**

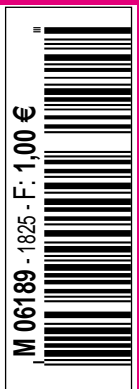
P. 3

**DANS
LES
ENTREPRISES**

p. 10-11

**Irak
le mensonge
pour justifier
les guerres**

p. 6



**Hold-up
sur le livret A**

P. 3

Leur société

- p. 4 ■ Cadeau pour les grosses fortunes
- Baisse de la TVA pour les restaurateurs
- p. 5 ■ La loi Fillon adoptée
- p. 8 ■ Intermittents du spectacle : la lutte continue
- Toulouse : les enseignants continuent
- Lille : les sans-papiers cessent la grève de la faim
- p. 9 ■ Logement social : l'esbroufe du gouvernement
- Hausses des loyers et des charges
- Raffarin en visite dans les Vosges

Tribune

- p. 4 ■ LO-LCR : je t'aime, moi non plus

Dans le monde

- p. 6 ■ Irak : le mensonge pour justifier les guerres
- Grande-Bretagne : la mort d'un expert
- p. 7 ■ Libéria : la population victime
- Israël-Palestine : toujours la répression
- Sida : le manque de fonds

Dans les entreprises

- p. 10 ■ Aventis (Romainville – Seine-Saint-Denis)
- Société Charmoisne (Ducey – Manche)
- Coventry ex-Lever et SIE ex-Alstom (Haubourdin et Lys-Lez-Lannoy – Nord)
- p. 11 ■ PCA Citroën (Aulnay – Seine-Saint-Denis)
- BAM (Le Cannet – Alpes-Maritimes)
- SNCF Gare de Lyon (dépôt banlieue parisienne)

DES « INNOVATIONS » QUI RAPPORTENT

Pour justifier la baisse du taux de remboursement de 617 spécialités pharmaceutiques intervenue en avril, le déremboursement total de 84 médicaments décidé ce mois-ci, et de centaines d'autres programmé pour un proche avenir, le ministère de la Santé met en avant la nécessité de donner la préférence aux médicaments « innovants ». Rompant avec la pratique instaurée de longue date qui faisait dépendre le prix d'un médicament remboursé d'un accord entre le laboratoire concerné et l'administration, il a même accordé aux fabricants la liberté de fixer eux-mêmes le prix de vente desdits produits « innovants ». Officiellement, il s'agirait donc d'aider à la recherche, en contrepartie de ces restrictions sur le remboursement de médicaments anciens, des molécules plus efficaces. Mais ce qui régit l'industrie pharmaceutique (comme toutes les industries dans ce système économique), c'est la course au profit. Et la mise en avant de « l'innovation » risque de relever plus souvent du marketing que de la recherche d'un réel progrès thérapeutique.

En 2000, par exemple, est apparue une nouvelle famille d'anti-inflammatoires, que toute une campagne relayée par la grande

presse a présentée comme absolument révolutionnaire, plus efficace et avec moins d'effets secondaires. Depuis, avec le recul, la plupart des observateurs indépendants pensent que l'efficacité de ces produits n'est pas meilleure que celle de molécules plus anciennes, et que s'ils sont peut-être un peu mieux tolérés sur le plan gastrique, ils pourraient augmenter le risque d'accidents cardio-vasculaires. Mais il n'empêche qu'avec ces médicaments « innovants », le coût du traitement journalier a doublé (avec l'accord du ministère de la Santé, qui n'avait pas encore institué la liberté des prix en la matière).

Il faut d'autre part plusieurs années pour passer des premiers essais sur l'homme à la mise sur le marché d'un nouveau médicament, afin de s'assurer non seulement de l'efficacité réelle du produit, mais aussi du fait que les bénéfices thérapeutiques compensent largement les éventuels effets secondaires à court et à long terme. Dans le cas de maladies à l'issue généralement fatale, et où l'on manque de médicaments permettant d'envisager la guérison, ces précautions peuvent sembler aller à l'encontre des intérêts des malades. Ce fut en particulier le cas pour le sida, où

quand apparurent les premières molécules susceptibles de freiner la multiplication du virus, les associations concernées firent campagne – et on le comprend – pour qu'elles soient mises le plus vite possible à la disposition des malades.

Mais qu'y a-t-il de plus « innovant » qu'un produit dont on n'a pas encore testé entièrement l'efficacité thérapeutique comme les effets indésirables ? Et comme le sida représente dans les pays industrialisés un marché important, on risque fort de voir se multiplier dans les prochaines années des produits à l'efficacité et aux effets indésirables et incertains, vendus de surcroît d'autant plus cher que le gouvernement a ouvert la porte à la libre fixation des

prix par les laboratoires.

Ce n'est pas, en tout cas, la manière dont se conduisent les trusts de l'industrie pharmaceutique dans les pays du Tiers-Monde, où des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont privés de toute possibilité de se soigner, pour cause d'insolvabilité, qui peut rassurer à ce sujet.

Les multinationales de l'industrie pharmaceutique ne raisonnent pas autrement que les industriels opérant dans d'autres secteurs. Le profit d'abord. Et les ministres de la Santé, fussent-ils médecins, ne se comportent pas autrement que les autres ministres, en se donnant comme premier objectif de servir la classe des capitalistes.



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL et VILLE :

.....

COMPLÉMENT D'ADRESSE

.....

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,

par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 21 juillet 2003

Pendant les vacances L'OFFENSIVE CONTRE LE NIVEAU DE VIE DES TRAVAILLEURS CONTINUE

■ Il y a quelques semaines, après les grèves et les manifestations dirigées contre les attaques remettant en cause le régime des retraites, et après le mouvement des enseignants, le gouvernement avait affirmé qu'il prendrait son temps pour ouvrir, à la rentrée, le dossier de la Sécurité sociale. Mais cela ne l'a pas empêché de publier une liste de 84 produits qui ne seront plus remboursés du tout par la Sécurité sociale.

Pour justifier ces déremboursements, le ministre de la Santé, Mattéi, a eu le culot d'affirmer que ce n'était pas seulement une mesure d'économie, mais dans l'intérêt des malades qui ne s'en porteraient pas plus mal, qui s'en porteraient peut-être même mieux, s'ils ne prenaient pas ces médicaments ! Mais de qui se moque-t-il ? Car de deux choses l'une, ou ces produits sont réellement nocifs, et le problème ne devrait pas être de les dérembourser, mais de les retirer du marché. Ou ils peuvent rendre des services, et ils doivent rester remboursés.

Le résultat, c'est que ceux des malades qui iront voir leur médecin se verront le plus souvent prescrire des médicaments toujours remboursés, généralement bien plus chers. Et que les plus démunis économiseront le prix d'une visite médicale et recourront à l'auto-médication, avec ce que cela comporte de risques.

En fait d'économies, le bilan risque

d'être d'autant plus maigre que le gouvernement a libéré les prix des médicaments dits « innovants », qu'il négociait auparavant avec les laboratoires. C'est dire que les profits des trusts pharmaceutiques ne sont pas menacés, et qu'on va voir fleurir des médicaments « innovants », dont beaucoup n'apporteront rien de nouveau sur le plan thérapeutique... mais des profits supplémentaires aux gros laboratoires.

Ces attaques contre la Sécurité sociale, qui avaient commencé sous les gouvernements socialistes, ne sont pas terminées. Le pire est sans doute à venir, comme le montre cette proposition de la direction de la Caisse nationale d'assurances maladie, qui propose aux médecins de limiter à cinq par ordonnance le nombre de médicaments prescrits aux personnes de plus de 70 ans. Evidemment les personnes âgées, par la force des choses, consomment plus de produits pharmaceutiques que les plus jeunes. Mais si ce projet est adopté, cela signifiera, pour les plus démunis, plus de difficultés pour se soigner correctement.

C'est que pour le grand patronat, pour le Medef qui le représente directement, comme pour le gouvernement qui est à leur service, les travailleurs ont le tort de vivre trop longtemps lorsqu'ils ont cessé d'être exploitables. Pour Seillière, Raffarin et Chirac, l'argent de l'État, et même l'argent de la Sécurité sociale (c'est-à-dire celui provenant des cotisations des salariés), est destiné en priorité, aux classes possédantes.

C'est la même politique qui préside à l'annonce de la baisse du taux d'intérêt du livret A de 3 % à 2,25 %. Les porte-parole du gouvernement osent affirmer que c'est une nécessité pour relancer la consommation et favoriser la construction de logements sociaux. Mais c'est à la demande des banques (qui réclamaient une baisse encore plus importante) que cette décision a été prise.

Décidément, le gouvernement n'a pas la même attitude vis-à-vis des travailleurs, et vis-à-vis du grand patronat. Quand leurs entreprises ne leur rapportent pas 15 % l'an, les capitalistes n'hésitent pas à jeter des milliers de travailleurs à la rue, à fermer des usines, à seule fin d'augmenter leurs profits. Et non seulement les gouvernants se déclarent impuissants pour empêcher cela, mais ils multiplient les cadeaux en leur direction pour « encourager l'investissement », comme ils disent. Mais vis-à-vis des travailleurs, les mêmes gouvernants estiment qu'ils devraient s'estimer heureux si leurs maigres économies ne fondent pas à cause de l'inflation.

Seulement, tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse. Et la bourgeoisie et ses hommes politiques pourraient bien regretter un jour prochain, quand éclatera la colère du monde du travail, d'avoir fait preuve d'un cynisme aussi éhonté.

Arlette LAGUILLER

HOLD-UP SUR LES LIVRETS A

La baisse du taux d'intérêt du livret A a été décidée lundi 21 juillet. À compter du 1^{er} août, l'intérêt versé diminuera de 0,75 %, passant de 3 à 2,25 %. Dans son sillage, presque tous les taux de l'épargne réglementée baissent (CODEVI, livret bleu, livret jeune, PEL, CEL).

Cette mesure est inique. Le livret A concerne 47 millions de personnes dont la plupart, jeunes, travailleurs, personnes âgées, économisent sou à sou avec bien des difficultés. Il est considéré comme le bas de laine des personnes vivant avec un revenu modeste et qui ont le souci de ne pas perdre d'argent notamment à cause de

l'érosion monétaire.

Parce que le livret A offrait un rendement supérieur de seulement 1 % aux placements proposés par les banques et les assurances, celles-ci ont exercé de multiples pressions sur le gouvernement afin qu'il baisse son taux de rendement. C'est maintenant chose faite. Le gouvernement a cédé aux banquiers, qui espèrent ainsi récupérer au moins une partie de ces « placements ».

S'il fallait une preuve, une seule, que le gouvernement méprise les travailleurs et plus généralement les classes populaires, elle serait donnée par la mesure qu'il vient de prendre concernant le livret A. Rému-

ner moins cette épargne, c'est voler les classes populaires et, parmi elles, les plus faibles, sans qu'ils aient les moyens de se défendre. Le gouvernement le fait avec morgue et cynisme ; un de ses représentants ayant même osé expliquer que la mesure n'était pas bien grave puisque beaucoup de possesseurs de livrets A faisant de petits dépôts, ils ne perdraient finalement pas grand-chose !

Pour justifier ce hold-up, le gouvernement prétend que réduire la rémunération du livret A permettra de soutenir la construction de logements sociaux. C'est là encore un mensonge. Sa mauvaise foi est

d'autant plus évidente que depuis plusieurs années déjà les crédits qu'il accorde au logement social se réduisent comme peau de chagrin.

Si le gouvernement avait réellement la volonté de construire davantage de logements sociaux, il pourrait le faire sans prendre dans les économies des gens les plus modestes.

Autre mensonge énoncé par un certain Dutreil, celui-là même qui vient de se faire un nom pour avoir réclamé et obtenu une baisse de l'impôt sur la fortune : « Une baisse des taux, a-t-il déclaré en parlant du livret A, c'est une bonne mesure pour relancer la croissance et créer des

emplois ». Et voilà les emplois qui sont à nouveau appelés à la rescousse.

Au passage, le gouvernement s'aide lui-même. Le ministère des Finances affirme que, tous comptes faits, la baisse de 0,75 % du taux du livret A, rapportera un milliard d'euros à l'État.

Ce que le gouvernement a offert aux riches avec la baisse de l'ISF, il le rattrape avec ris-tourne en puisant dans les poches des plus modestes.

Cette mesure est une goutte d'eau supplémentaire qui, ajoutée à toutes les autres, fera un jour déborder le vase.

Victoria ANDRÉ

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

LO-LCR

JE T'AIME, MOI NON PLUS...

La réponse de la LCR⁽¹⁾ à l'invitation de LO d'envisager des candidatures communes aux élections régionales et européennes avait toutes les chances d'emprunter le même style que la proposition. Elle ne l'a pas manqué. L'extrême gauche, même trotskiste, a encore du chemin à parcourir pour appeler un chat un chat, un tournant un tournant et une erreur une erreur.

Certes l'important est l'acceptation des propositions de notre organisation d'entamer des discussions. Mais cette acceptation était acquise d'avance, étant donné la nécessité pour les deux organisations de tenter de préserver des élus malgré les entraves mises par les changements des lois électorales. Et elle est précédée d'une série de considérations, suscitées il est vrai par celles contenues dans la lettre de LO, qui n'en soulèvent pas moins nombre d'interrogations.

Ainsi la justification laborieuse et embarrassée de la position prise par la LCR au deuxième tour des élections présidentielles de l'an dernier : en substance, « nous n'avons pas appelé à voter Chirac... mais nous avons quand même bien raison de le faire ». Cette défense prête simplement à sourire. La répéter plus d'un an après alors que, tant parmi les travailleurs ou le peuple de gauche, si cher à la LCR, que les camarades de la LCR eux-mêmes, beaucoup se mordent les doigts d'avoir voté Chirac, et le disent, est presque incompréhensible.

Cette obstination soulève surtout quelques autres questions, en particulier sur l'attitude qui pourrait être adoptée lors des prochaines élections.

Ne risque-t-on pas d'avoir aux régionales, élections à deux tours, le même cas de figure que nous avons eu en mai 2002 ? L'année écoulée et les attaques redoublées du gouvernement (celui présidé par Chirac justement) contre les classes populaires ont peu de chance d'avoir réconcilié les électeurs avec les grands partis traditionnels, ni avec la classe politique dans son ensemble. La couardise et la soumission de la gauche gouvernementale comme ses trahisons des intérêts et des luttes des travailleurs, pas davantage. L'électorat du Front national, fait en bonne partie d'électeurs populaires écourés et démoralisés, pourrait bien n'avoir pas régressé, loin de là.

Que ferait la LCR si, dans telle ou telle région, le PS était distancé par l'extrême droite comme Jospin le fut par Le Pen ? Appeler à nouveau à voter pour cette gauche que les électeurs auront vomie une nouvelle fois, sous prétexte de s'opposer au danger fasciste « dans les urnes comme dans la rue » ? Voir, si nos listes avaient passé la barre des 5 %, prêter les noms de certains de ses camarades à la liste de gauche ?

Que ferait-elle même si dans une région, PACA par exemple, la liste Le Pen obtenait un succès tel que droite et gauche se sentent menacées au point de s'unir au deuxième tour ? Dans cette hypothèse (que le vote de la gauche pour Chirac, il y a un an, ne permet plus d'exclure) la LCR appellerait-elle à nouveau à voter pour la liste « républicaine » d'un Gaudin sous prétexte qu'elle serait faite aussi de PS, sinon de Verts et de PCF, et que ce serait une façon d'empêcher Le Pen d'accéder à la présidence de la région ?

Avant les dernières élections présidentiel-

les la LCR avait décidé de rompre avec la vieille routine d'apporter systématiquement au deuxième tour (quand ce n'était pas dès le premier) son soutien à la gauche, quelles que soient les trahisons de celle-ci et quelle que soit la désaffection des travailleurs envers elle. Nous (la Fraction) avions alors regretté que notre organisation ne saisisse pas cette occasion pour renouer l'alliance.

Aujourd'hui c'est LO qui a pris les devants et propose cette alliance, ce dont nous nous réjouissons. La LCR pourrait se passer de justifier à tout prix ses errements passés : LO ne s'en sert même plus comme prétexte pour repousser toute idée de campagne commune. Mais la LCR ne pourra pas éviter de clarifier sa politique future.

Pertinence

Si la lettre de la LCR pose quelques autres questions pertinentes, il reste à nos deux organisations d'y apporter des réponses tout aussi pertinentes.

Certes, à l'approche du Forum social européen de Saint-Denis par exemple, la question de l'attitude des communistes révolutionnaires à l'égard du mouvement altermondialisation mérite d'être soulevée. Mais la LCR peut-elle se contenter de reprocher à LO sa politique de la « chaise vide », alors que le problème est d'abord de définir une politique qui permette l'intervention des révolutionnaires sans se contenter d'un simple suïvisme ? Politique que, à notre avis la LCR est encore loin d'avoir trouvée, même pour elle-même.

Certes, au sortir du mouvement et des luttes de ces trois derniers mois une discussion sérieuse sur les tactiques des uns et des autres, les insuffisances ou les manques, n'aurait rien de superflu. Mais plus que de nos inconséquences respectives – par exemple, pour LO, avoir opposé la grève générale à la généralisation des luttes (ce qui pour tout gréviste signifiait exactement la même chose) ou, pour la LCR, avoir réclamé une codification des structures de coordinations enseignantes auxquelles une bonne partie de ses propres militants n'ont même pas pris la peine de participer – ne convient-il pas surtout de débattre des sujets sur lesquels nos deux organisations pourraient intervenir ensemble et de la manière dont elles pourraient le faire ? Et ce sans languir jusqu'aux élections mais dès la prochaine rentrée. Pourquoi en effet la possibilité de « développer une campagne sur ces questions dont dépendent la vie quotidienne et l'avenir des travailleurs » (lettre de LO) devrait-elle se limiter à cette occasion ? La nécessité ne s'en fait-elle pas sentir sans attendre ?

Jacques MORAND

(1) À l'heure où nous remettons cette tribune nous ne savons si cette lettre sera publiée dans les numéros de *Rouge* ou de *Lutte Ouvrière* de cette semaine ; si ce n'était le cas le lecteur pourra la trouver sur le site de LO (www.lutte-ouvriere.org), de la LCR (www.lcr-rouge.org), ou sur celui des amis de LO (forumlo.cjb.net)

Convergences Révolutionnaires n° 28 (juillet-août 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Dossier sur le mouvement d'avril, mai, juin 2003 : des analyses et des témoignages sur les luttes, les problèmes rencontrés et les obstacles dressés par certaines directions syndicales, dans l'Éducation nationale, à la SNCF, à La Poste, mais aussi dans le privé... En province comme en région parisienne.
- Articles sur l'Autriche (mouvement sur les retraites aussi), la Belgique, le Pays Basque.
- Point de vue sur le rapprochement LO-LCR.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233 – 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 – 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Impôts

Grosses fortunes

UN CADEAU DE PLUS

Les députés ont majoritairement adopté le projet de loi Dutreil, qui permet une diminution de l'impôt sur la fortune payé par les contribuables les plus riches.

L'État va ainsi faire un cadeau de plusieurs centaines de millions à quelques dizaines de milliers de nantis.

Au moment même où le gouvernement annonce des restrictions aussi bien pour les aides aux personnes dépendantes que dans tous les services publics, au nom de « difficultés budgétaires », ce cadeau aux plus riches est une nouvelle provocation.

Forts de la voie ainsi ouverte, certains proposent déjà que cette baisse ne reste pas sans lendemain. Avec Jean Arthuis, président UDF de la commission des Finances du Sénat, ils réclament tout bonnement d'arriver à la suppression totale de l'impôt sur la fortune.

Quand le gouvernement se prive de rentrées d'impôts en faisant des cadeaux à ceux qui en ont le moins besoin, il va chercher l'argent qui lui manque dans la poche des classes populaires en s'attaquant au livret A. La boucle est bouclée.

V.A.

Baisse de la TVA pour les restaurateurs

DU BEURRE DANS LEURS ÉPINARDS

Cela faisait des années que les restaurateurs français réclamaient l'abaissement du taux de TVA dans leur branche de 19,6 % à 5,5 %. C'est aujourd'hui chose presque faite, puisque les ministres français ont convaincu la Commission européenne d'entériner cette baisse.

Cela représente un cadeau fiscal non négligeable pour les patrons, petits et grands, de ce secteur : un restaurateur qui réalise un chiffre d'affaires de 260 000 euros par an économisera quelque 30 000 euros. Quant au manque à gagner pour l'État, il sera de 2 à 5 milliards d'euros. Dans cette période où les ministres chantent sur tous les airs que la rigueur budgétaire est de mise, cela peut surprendre. Sauf que les commerçants forment une bonne part de la clientèle électorale de l'UMP, que les élections régionales et européennes approchent, et que les petits cadeaux font les bons amis.

Les représentants des syndicats patronaux de la restauration admettent qu'ils pourront peut-être gagner un peu plus d'argent, d'autant disent-ils qu'aujourd'hui leurs marges sont « extrêmement ridicules ». Mais les raisons de

leur satisfaction ne sont pas là. À les entendre, ce qui les motiverait, c'est la création d'emplois que la baisse de la TVA permettra, et le fait que l'addition pour les consommateurs sera moins douloureuse.

Concernant l'addition en baisse pour les clients, des associations de consommateurs ont d'ores et déjà calculé que pour les restaurants fréquentés par les clients les moins fortunés, ceux où les convives paient entre 10 et 15 euros, la différence se montera à quelques dizaines de centimes. En revanche, à la Tour d'Argent ou chez Taillevent, lieux assez peu fréquentés par les smicards et où l'addition peut atteindre un montant invraisemblable pour un repas, la différence sera beaucoup plus intéressante.

Quant à « créer de l'emploi », le mot magique est lancé, celui qui justifie par avance tous les cadeaux faits au patronat. Les organisations patronales parlent de « 40 000 ou 45 000 emplois qui seront créés automatiquement ». Un cabinet d'analyse, plus modestement déjà, parle de 10 000 à 12 000 au maximum. Mais bien évidemment et comme toujours, aucune contrainte ne sera imposée aux restaurateurs pour aller dans ce sens.

P.V.

En vente en librairie

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia,
alias Hardy
Entretiens avec
Christophe
Bourseiller

Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros



La loi Fillon adoptée

IL VA FALLOIR DÉFAIRE CE QU'ILS ONT FAIT !

Après que l'Assemblée nationale a adopté la « réforme » des retraites, c'est au tour du Sénat de l'avoir votée vendredi 18 juillet sous les applaudissements des représentants de la droite...

Autant que sur le fond, c'est à la forme maintenant que beaucoup apportent leurs louanges, comme le journal pro-patronal *Les Échos* qui écrit : « Chirac a fait du dialogue et de la concertation les clefs de sa méthode pour réformer ». Et plus loin : « Le succès sur les retraites ? C'est grâce au dialogue réussi pour la première fois ».

« Dialogue réussi », vraiment ? Exit les manifestations et les grèves du printemps dernier, ne compte aux yeux de tous ces laudateurs du gouvernement que la signature de quelques syndicats dont les directions sont tout aussi sourdes aux aspirations populaires que peuvent l'être les initiateurs de cette prétendue réforme, qui est une profonde régression sociale amputant les moyens de vivre des travailleurs.

Régression après régression

En 1993, Balladur avait imposé aux salariés du privé un allongement progressif de la durée des cotisations de 37,5 à 40 ans et un taux de pension calculé lui aussi progressivement non plus sur les dix mais sur les vingt-cinq meilleures années avec comme objectif évident et réussi de faire baisser le montant des pensions versées.

Aujourd'hui, la réforme Fillon impose aux salariés de l'État, des collectivités locales et au personnel hospitalier 40 ans de cotisations pour avoir droit à une retraite pleine. Au lieu de revenir aux 37,5 ans de cotisations pour tous, l'alignement s'est fait par le bas. Dans un deuxième temps les travailleurs du public et du privé verront leur temps de cotisations encore augmenter : 41 ans en 2012, 42 ans en 2020.

Le gouvernement et le patronat réclament que les travailleurs cotisent plus longtemps pour avoir droit à une retraite pleine mais comment peuvent-ils cotiser plus longtemps alors qu'agés de 50 ans, et parfois moins, de nombreux travailleurs sont licenciés sans espoir de retrouver du travail ou que, jeunes, ils galèrent de boulots précaires en périodes de chômage ?

En réalité, le but de toute cette politique est moins de faire travailler plus longtemps que de



réduire les pensions versées.

Le progrès à sens unique

Pour tenter de convaincre de la justesse de leur « réforme », sans pour autant y parvenir auprès des travailleurs qui en seront victimes, le gouvernement a menti effrontément, inventant un important déficit pour dans vingt ou trente ans, ceci afin de faire accepter par avance des sacrifices aux salariés, alors que lui-même est incapable de prévoir la marche de son économie à très brève échéance.

L'espérance de vie s'allonge, les retraités vivent plus longtemps, il y a de moins en moins d'actifs pour payer les pensions des anciens. Et alors ! Vivre plus vieux, travailler moins, n'est-ce pas là un aspect du progrès ? De toute façon les travailleurs produisent toujours plus de richesses. Pour une heure de travail, dix fois plus de richesses sont produites aujourd'hui qu'il y a cinquante ans. C'est l'augmentation de la productivité.

Pour cette raison, les richesses produites par les travailleurs en activité, même s'ils sont moins nombreux, sont plus que suffisantes pour faire vivre correctement tous les retraités.

Seulement, dans ce monde l'accroissement des richesses n'est pas utilisé au bénéfice de tous, mais il sert avant tout à enrichir ceux qui sont déjà riches. Et là est le vrai problème.

Des caisses excédentaires
Aujourd'hui, les principales caisses de retraite des salariés sont excédentaires et elles le seraient encore plus si les salaires étaient plus élevés et s'il n'y avait pas 2,4 millions de chômeurs officiellement recensés et des millions

d'autres qui vivent de petits boulots intermittents.

Et puis, ils ont tout de même un sacré culot tous ces ministres et ceux qui les suivent de toujours mettre en avant le nombre insuffisant d'actifs, alors qu'ils laissent les patrons licencier à leur guise et qu'eux-mêmes proposent de ne pas remplacer la moitié des salariés de l'État qui partent à la retraite.

La main de l'État dans les caisses des salariés

Des transferts considérables ont lieu au détriment des principales caisses de salariés du public et du privé. Les gouvernements se sont toujours arrangés pour faire payer par les caisses des salariés des dépenses qui leur incombaient.

C'est ainsi que chaque année, des milliards d'euros sont prélevés dans les caisses

des salariés au profit des caisses de non-salariés. Actuellement la caisse des fonctionnaires des collectivités locales verse plus d'argent à des régimes non salariés qu'elle ne paye de pensions à ses propres retraités.

Malgré ces ponctions, la caisse du régime général reste excédentaire, mais cet excédent ne sert pas pour les retraites, il est versé à un Fonds de solidarité vieillesse, dont l'État se sert pour régler ses propres dépenses, par exemple ses dettes aux caisses de retraite complémentaires ou les prestations du minimum vieillesse servies essentiellement à ceux qui n'ont jamais cotisé.

L'État demande donc aux seuls salariés d'assurer des dépenses de solidarité qu'il devrait lui-même supporter.

Deux poids deux mesures

Si le gouvernement puise sans vergogne dans les caisses des salariés, vis-à-vis du

patronat il est aux petits soins. Non seulement aucun sacrifice ne lui est demandé mais il bénéficie au contraire d'exonérations de cotisations sociales patronales considérables. Elles atteignent chaque année un montant qui dépasse largement le déficit annoncé pour dans vingt ans de la principale caisse de retraite des salariés, celle du régime général.

Si un jour il y avait réellement un problème pour financer les retraites, la première des choses serait que l'État et le patronat payent ce qu'ils doivent et arrêtent de se servir dans les caisses.

Au patronat de payer

Les travailleurs produisent infiniment plus qu'ils ne consomment. C'est leur travail qui fait vivre toute la société, y compris les exploités et les parasites de toutes sortes. Ce sont les travailleurs encore qui payent pour le gaspillage inouï engendré par le système de production capitaliste. Alors, ce serait la moindre des choses que les travailleurs aient tous un salaire correct et, après une vie de travail, une retraite qui le soit tout autant.

C'est pourquoi il faudra défaire ce qui vient d'être fait et revenir aux 37,5 ans de cotisations pour tous et au droit à une retraite complète à soixante ans.

La loi Fillon-Raffarin est une loi faite contre les travailleurs. Les travailleurs peuvent la faire abroger. Ils en auraient mille fois le droit.

– Les femmes plus pénalisées –

La « réforme » Fillon, si on ose parler de réforme en la matière, va pénaliser tous les salariés, en amputant leurs retraites dans l'avenir. Mais les enquêtes le disent : les femmes seront encore plus pénalisées.

Déjà, avec le système actuel, les inégalités entre les hommes et les femmes sont considérables : si, en 2001, la moyenne des retraites pour un homme était de 1 461 euros par mois, elle n'était que de 848 euros pour une femme, soit une différence de 42 %. Et ce ne sont que des moyennes car beaucoup de retraités partent avec le minimum vieillesse,

voire moins. Et parmi ceux-là, 83 % sont des femmes.

Ces différences trouvent leur origine dans les inégalités dont les femmes sont victimes pendant leurs années d'activité. D'abord à travail égal, une femme est souvent moins payée qu'un homme, même pour des postes de responsabilité qu'elles sont d'ailleurs moins nombreuses à occuper que les hommes. Autre phénomène qui contribue à creuser l'écart : 80 % des emplois à temps partiel sont occupés par des femmes et, dans les supermarchés, les McDo, etc., il s'agit souvent d'un temps par-

tiel imposé. Enfin, beaucoup de femmes prennent des congés parentaux pour se consacrer, au moins dans les premières années, à l'éducation de leurs enfants.

La réforme Fillon va immanquablement aggraver la situation des femmes vue l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour toucher une retraite à taux plein. Cette loi, destinée à voler aux travailleurs une partie de leur retraite, va toucher encore plus durement les plus pauvres d'entre eux, et en particulier les femmes.

Irak LE MENSONGE POUR JUSTIFIER LES GUERRES

Il n'y avait pas besoin d'être spécialiste en affaires militaires pour savoir, bien avant le déclenchement de la deuxième guerre du Golfe et les révélations tardives de David Kelly, que les rapports concernant les armes de destruction massive de l'Irak étaient truqués. Depuis, les révélations se succèdent, provoquant scandales politiques, indignation de la presse ou de divers politiciens. Une indignation bien hypocrite, car tout ce beau monde savait : le mensonge a toujours été utilisé pour justifier les saies guerres de l'impérialisme... et pas seulement par les États-Unis.

Le fait que Bush et Blair aient sciemment trompé l'opinion publique à propos de l'armement irakien était déjà une évidence avant la guerre ; mais cela devint plus manifeste encore lorsque le conflit se déclencha, et qu'il fallut bien reconnaître que les soldats anglo-américains, malgré tous leurs efforts, n'avaient pas trouvé l'ombre d'une preuve de l'existence de ces armes de destruction massive. Mais qu'importait : le véritable but de la guerre, le renversement du régime de Saddam Hussein et la prise de contrôle des puits de pétrole par les trusts occidentaux, était atteint.

Les méthodes de propagande de la coalition anglo-américaine ont de quoi choquer ceux qui, parmi les populations anglaise et américaine, estiment avoir été sciemment trompés. Les rapports sur les armes de destruction massive, ceux sur les liens supposés entre le régime de Saddam Hussein et l'organisation terroriste Al-Qaïda, ont été gonflés, truqués, voire totalement inventés par des officines spécialisées, comme ce « Bureau des plans spéciaux » aux États-Unis, chargé de collationner, synthétiser et éventuellement réécrire les données collectées par les services de renseignement.

Dans certains cas, le bidonage relève de la comédie. Par exemple, on sait aujourd'hui que le sauvetage héroïque de la GI américaine, Jessica Lynch, au milieu des lignes ennemies, a été une opération de propagande.

Selon l'histoire officielle, Jessica, blessée et maltraitée par les soldats irakiens, aurait été sauvée au cours d'une audacieuse opération des forces spéciales américaines. En réalité, comme le raconte *Le Monde Diplomatique*, la GI en question n'avait pas été blessée dans des combats mais dans un accident de la circulation ; les médecins irakiens ont

fait l'impossible pour lui sauver la vie ; ils s'étaient eux-mêmes arrangés pour la rapprocher des lignes américaines et en avaient complaisamment prévenu l'état-major américain. Et surtout, fin du fin, lors du sauvetage surmédiatisé de la jeune femme, filmé par un réalisateur d'Hollywood... pas un soldat irakien n'était à l'horizon et les GI tiraient à blanc !

Une indignation hypocrite

Mais ces méthodes n'ont rien de nouveau. Lorsque des journalistes, ici, dénoncent « la longue tradition de mensonges d'État qui jalonne l'histoire des États-Unis », ils feraient bien d'ajouter que l'impérialisme français a, dans ce domaine, de solides références aussi.

Les États-Unis sont certes familiers de ce type de méthodes. Depuis l'explosion (accidentelle) du cuirassé américain *Maine*, qui servit en 1898 d'alibi à l'annexion par les États-Unis de Cuba, de Porto Rico et des Philippines, jusqu'aux arguments employés pour envahir, en 1985, le Nicaragua, lorsqu'un ministre américain déclara devant le Congrès que le Nicaragua allait « envahir tout l'hémisphère »... tous les arguments ont été bons pour justifier auprès de la population les agressions de l'impérialisme américain.

Mais en France, pendant la première guerre du Golfe, en 1991, parce que l'impérialisme français était cette fois solidaire des États-Unis, la plupart des journalistes ne s'étaient pas privés de relayer complaisamment les mensonges servis par les États, américain ou français. On nous disait alors que l'Irak possédait la « 4ème armée du monde », que l'incendie des puits de pétrole allait provoquer « l'hiver nucléaire »... Quand TFI n'allait pas chercher des images du naufrage de l'*Amoco Cadiz* pour « illustrer » les ravages de la marée noire provoquée par l'Irak.

Et aujourd'hui encore, on voit bien peu de commentateurs dénoncer l'éternel mensonge servi par l'impérialisme français lorsqu'il envoie ses parachutistes sauver la mise à un dictateur africain : on part alors « protéger les ressortissants français ». Décidément, l'amour de la vérité est, pour certains, à géométrie variable.

Le mensonge a toujours été une nécessité pour l'impérialisme quand il s'est agi de justifier les guerres, forcément injustes, qu'il a menées. Il n'y a pas de guerre juste, lorsqu'un pays riche déploie toute la puissance d'une armée moderne et suréquipée contre la population d'un pays pauvre ou l'enterre sous les bombes.

Pierre VANDRILLE



Blair, Bush, la vérité ne les étouffe pas !

Grande-Bretagne LA MORT D'UN EXPERT

La mort du docteur David Kelly, chef des experts en « armes de destruction massive » de l'armée britannique depuis plusieurs années, aura eu bien plus de retentissement dans le microcosme politique et médiatique anglais que celle des milliers d'Irakiens innocents assassinés au cours de ces mêmes années avec la complicité agissante de Londres.

À en croire la thèse officielle, développée à longueur de pages et même de suppléments spéciaux, dans tous les grands quotidiens britanniques, Kelly se serait suicidé. Chargé de la surveillance des armements irakiens, il aurait craqué après qu'il eût été rendu public le fait qu'il avait accusé Blair et ses ministres, devant un journaliste de la BBC, d'avoir délibérément gonflé les estimations qui leur avait été fournies sur l'armement irakien. Les mensonges de Blair sont indéniables. Quant au reste, c'est possible, encore qu'il resterait selon la police elle-même bien des questions sans réponse pour confirmer la thèse du suicide. Quoiqu'il en soit, tout cela ne fait pas du docteur Kelly une victime, et encore moins l'espèce de « martyr de la vérité » dont voudrait en faire la presse aujourd'hui.

Kelly était un scientifique de haut niveau qui commença par mettre ses capacités au service de la fabrication d'« armes de destruction massive » (chimiques et bactéri-

ologiques) pour le compte de l'impérialisme britannique. Par la suite, il fut promu au rang d'expert dans la surveillance des pays pauvres comme l'Irak auxquels l'impérialisme voulait imposer ses diktats. Kelly avait choisi son camp et c'était celui des pouvoirs d'argent.

Kelly a-t-il trouvé déplaisant que des politiciens ignoraient travestissent ses conclusions pour justifier leur politique, ce qui ne serait pourtant pas la première fois ? A-t-il voulu rétablir la vérité après coup à propos de l'Irak ? En tout cas, il s'était bien gardé de parler tant que de telles révélations pouvaient encore avoir un impact sur les événements – c'est-à-dire avant le début de l'invasion, lorsque l'opinion publique britannique se sentait encore mobilisée et forte face aux projets de participation britannique à la guerre, et où Blair ne pouvait se permettre aucune fausse note dans son propre camp. Sur ce plan-là aussi Kelly avait choisi son camp.

Aujourd'hui la mort de Kelly est venue s'ajouter à la longue liste des leurres agités devant l'opinion publique pour détourner son attention de la politique guerrière de Blair en Irak – politique que l'électorat populaire, travailliste en particulier, continue à réprouver très majoritairement.

En détournant les feux de la critique contre la BBC, accusée d'avoir acculé un

« malheureux » informateur au suicide en révélant son identité (ce qu'elle n'a d'ailleurs pas fait), la machine de propagande gouvernementale s'efforce avant tout de protéger les institutions de l'État qui viennent de démontrer une fois de plus que, sous la direction du Parti Travailleur comme auparavant sous celle du Parti Conservateur, elles ne reculent devant aucun mensonge pour justifier une politique au service des intérêts prédateurs du grand capital.

Reste à savoir, néanmoins, si de tels subterfuges seront suffisants pour permettre à Blair de sauver sa place.

François ROULEAU

Au sommaire de la Lutte de Classe n° 74 (spécial été 2003)

- Face aux attaques du patronat et du gouvernement, le monde du travail relève la tête
- La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs
- S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs
- Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage
- Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale
- Une chronologie des grèves et des manifestations
- EDF-GDF, RATP, SNCF : les mouvements dans le secteur public contre la réforme des retraites
- Seule la riposte collective des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur État
- Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

Liberia

LA POPULATION VICTIME DES SEIGNEURS DE GUERRE

Monrovia, capitale de Libéria, a été l'objet de violents bombardements, lundi 21 juillet, faisant près d'une centaine de morts parmi les populations civiles réfugiées dans la capitale. Les troupes « rebelles » du LURD (Libériens unis pour la réconciliation et la démocratie) encerclent et bombardent la capitale afin d'en chasser le dictateur Charles Taylor, qui s'était auto-proclamé « président » après des élections truquées en 1997.

La capitale compte désormais plus d'un million et demi de résidents, soit le tiers de la population du pays. Elle est le théâtre d'affrontements sanglants depuis plusieurs semaines. La plupart des habitants de Monrovia sont des paysans chassés de leurs villages par les combats. Ils s'entassent dans les faubourgs et les quartiers résidentiels de la ville dans des conditions catastrophiques, sans toit, sans nourriture, sans eau. Prises en otages par des jeunes enfants soldats, dépourvues puis massacrées par la soldatesque de Charles Taylor ou des forces rebelles, ces populations civiles sont les premières victimes des affrontements sanglants entre bandes armées « officielles » ou « rebelles ».

Entouré des troupes qui lui sont restées fidèles, le dictateur Charles Taylor, inculpé de crimes contre l'humanité, continue à se cramponner au pouvoir. Cependant, cela ne saurait faire



Combats à Monrovia.

oublier que ce seigneur de la guerre, « lâché » aujourd'hui par la « communauté internationale », c'est-à-dire par les impérialismes américain et français, était bien en cour auprès de ces mêmes grandes puissances, il y a encore quelques années. Taylor s'était hissé au pouvoir, au prix d'une terrible guerre civile qui a fait plus de deux cent mille morts au cours des années 1990. A l'époque Washington et Paris avaient laissé faire. Puis, Taylor avait poussé le luxe jusqu'à se faire élire président, en truant les élections. Mais cette même « communauté internationale » n'avait alors rien trouvé à y redire. Il avait

même été reçu en grande pompe à l'Elysée en septembre 1998 ! Pourtant, tout le monde savait quel rôle Taylor avait joué dans les guerres civiles du Libéria et de Sierra Leone. Tout le monde connaissait son implication dans le trafic des « diamants du sang » en provenance de ce dernier pays, et son action dans les tentatives de déstabilisation des régimes ivoirien et guinéen.

Bien qu'il ait été sous tutelle des États-Unis depuis sa création, il faut reconnaître que ce petit État libre (d'où son nom Liberia) fondé par des philanthropes américains qui au XIXème siècle y rapatrièrent des esclaves affranchis, n'inté-

resse plus guère l'impérialisme américain aujourd'hui. Même si hier encore, il abritait la plus grande plantation d'hévéas du monde, appartenant au trust américain Firestone, le Libéria n'offre aujourd'hui guère d'intérêt stratégique et est surtout dépourvu de pétrole ou de toutes autres richesses importantes !

Dans un monde où seuls importent les intérêts sonnants et trébuchants, le pays et sa population peuvent périr dans une indifférence presque générale.

René CYRILLE

TOUJOURS LA RÉPRESSION CONTRE LES PALESTINIENS

À la veille de la rencontre à la Maison Blanche entre le Premier ministre palestinien Mahmoud Abbas et le président américain Bush, la Fédération internationale de la Ligue des droits de l'homme (FIDH) a une fois de plus dénoncé la torture systématique des prisonniers palestiniens par les autorités israéliennes : passages à tabac, menaces à l'encontre des proches, immobilisations dans des positions douloureuses, privations de sommeil, de nourriture, enfermements dans des cellules minuscules.

C'est une politique voulue par le gouvernement israélien et, qui plus est, couverte par les plus hautes instances de la Justice, en particulier la Cour suprême d'Israël qui autorise le recours aux méthodes de torture « sur le fondement de légitime défense ». Les forces de l'ordre israéliennes, quant à elles, pratiquent la détention administrative, commettent des brutalités, des vols, voire des exécutions sommaires, s'en prenant aux familles des

militants soupçonnés dans la plus totale impunité. Même les exactions des colons qui participent au maintien de l'ordre dans les territoires occupés sont couvertes. Cette politique est assumée, organisée et codifiée au plus haut niveau de l'armée et du gouvernement israéliens. C'est dans ce contexte qu'Ariel Sharon vient de refuser l'amnistie des 6 000 à 8 000 prisonniers politiques palestiniens alors que, côté palestinien, le Premier ministre a globalement réussi à faire respecter la trêve des attentats. Des milliers de prisonniers palestiniens restent donc détenus dans des conditions très dures en Israël.

Sharon rejette toute la responsabilité de la situation sur le gouvernement palestinien, exigeant de lui le désarmement de ce qu'il appelle les groupes armés (Hamas et Jihad islamique). Mais la politique menée par son gouvernement, soutenue par l'impérialisme américain, et les violences exer-

cées contre toute la population palestinienne ne peuvent que nourrir le désespoir et la volonté de revanche qui conduisent une partie des jeunes Palestiniens à s'enrôler dans les groupes armés islamistes.

Et la population israélienne paye, elle aussi, le prix de la politique de son gouvernement. Elle subit les attentats et a constamment une partie de sa jeunesse occupée sous l'uniforme à mener une politique répressive. Mais elle paye aussi par le fait que le gouvernement effectue des coupes claires dans les budgets sociaux dont le secteur hospitalier, pour être à même de dégager l'argent nécessaire à sa politique coloniale. C'est ce qu'illustre la popularité du mouvement des « Mères en colère », ces mères de famille protestant contre la suppression des aides que recevaient mères et pères au chômage élevant seuls leurs enfants.

Gilles BOTI

Sida

Ce sont les fonds qui manquent le plus

Profitant de la cérémonie de clôture de la conférence internationale sur le sida, Jacques Chirac et Romano Prodi, le président de la Commission européenne, se sont engagés pour l'Union Européenne à verser au Fonds global contre le sida, la tuberculose et le paludisme une contribution financière annuelle d'un milliard de dollars à compter de 2004.

Pour sa part Chirac a tenu à souligner que la contribution financière française triplerait passant de 50 à 150 millions d'euros. D'après les estimations de la direction du Fonds global, trois milliards de dollars sont immédiatement nécessaires pour financer les prochains projets. Pour l'heure, le Fonds global ne dispose que de 400 millions de dollars pour 2003 et de 700 millions pour 2004. Ce qui est bien loin d'être suffisant. La contribution financière des pays les plus riches de la planète est scandaleusement insuffisante et extrêmement lente à parvenir à ses destinataires.

Un rapport de l'Organisation mondiale de la santé estime qu'il suffirait de dix milliards de dollars par an pour faire face à l'épidémie. Dix milliards de dollars, cela correspond à dix jours de dépenses militaires de la première puissance mondiale, les États-Unis. George Bush tout comme Chirac peuvent toujours jouer les « bienfaiteurs » en promettant d'allouer quelques millions de dollars par an à la lutte contre le sida. Cela ne fait pas le compte et des milliers d'êtres humains, en Afrique surtout, continueront à mourir.

Alain VALLER

Intermittents du spectacle



Manifestation des intermittents à Paris devant le ministère du Travail.

Les vrais profiteurs

L'Unedic vient d'éditer un rapport sur les plus gros employeurs d'intermittents du spectacle. Le résultat est éloquent : il s'agit des plus grosses sociétés de production, de radio et de télévision, et en premier lieu les entreprises publiques France 2, France 3 et Radio-France, ainsi que l'Opéra de Paris. Puis on trouve TF1, Canal + et ses sociétés sous-traitantes.

La plupart de ces emplois pseudo-intermittents sont en fait des emplois permanents. Mais le système permet à ces grosses sociétés de se débarrasser de leur personnel technique ou administratif quand

ils n'en ont plus besoin... pour les réembaucher quelque temps plus tard. Le système est si courant que ces intermittents permanents ont même un nom, les « permittents » ! Cela concernerait près de 20 % du total des intermittents.

Que le gouvernement commence donc par balayer devant sa porte, en embauchant définitivement tous ces personnels. Que les sociétés qui ont réalisé des profits juteux comme TF1, M6 ou Canal+ mettent la main à la poche pour financer les allocations des intermittents : ce serait la moindre des choses.

R. B.

LA LUTTE CONTINUE

Chaque jour, ce sont de nouveaux festivals qui sont annulés ou perturbés par les actions des grévistes. Et si Chirac et madame ont pu assister sereinement au concert de Johnny Halliday donné en Corrèze, ce n'est que grâce à la protection de plusieurs centaines de policiers et CRS.

Comme d'habitude, gouvernement et patronat cherchent à faire passer les intermittents pour des privilégiés... ce que l'immense majorité d'entre eux sont bien loin d'être. Selon les chiffres de la Caisse des congés spectacle, le revenu moyen des salariés indemnisés sous le régime de l'intermittence est de 638 euros par mois (4185 F) !

Mais cela, c'est encore trop pour le patronat.

La lutte des intermittents du spectacle est totalement légitime. Elle permet en outre de rappeler à ceux qui en doutaient que derrière les feux de la rampe, il y a des milliers de travailleurs de l'ombre sans lesquels le spectacle ne peut pas continuer...

Nous publions ci-après le témoignage d'un intermittent membre de la coordination, qui rapporte une des nombreuses facettes de leur lutte.

« Lors de nos assemblées générales, des rendez-vous sont pris pour mener à bien nos actions et maintenir la pression afin que nos revendications

soient satisfaites.

Par exemple, un matin, nous nous sommes retrouvés à une trentaine, comédiens, musiciens, échassiers, pour tourner en cachette, et avant que les techniciens n'arrivent, notre propre film, dans les décors de l'Élysée, reconstitué à Saint-Ouen pour le tournage de « San-Antonio ».

Sur place, les vigiles nous ont un peu mis des bâtons dans les roues, mais lorsque les techniciens sont arrivés, ils nous ont proposé de venir discuter avec eux sur les marches de « leur » palais de l'Élysée.

Les techniciennes et techniciens et les intermittents venus les rencontrer ont tourné un

petit film : une fausse allocution du 14 juillet, avec un faux président, dans un faux palais de l'Élysée, pour demander le rejet de l'accord qui est si défavorable aux intermittents, parce qu'il jetterait immédiatement entre 30 et 50 % d'entre eux à la porte de leur métier, avec pour seule ressource le RMI tout en continuant à travailler !

Puis, une assemblée générale commune s'est tenue. Du côté des techniciens, personne n'était très convaincu au début qu'il est possible de faire grève. Les conditions sont difficiles, et de la part de la production, il y a une sorte de chantage à la passion du métier.

Mais à force de parler entre nous de toutes les conséquences désastreuses qu'aurait cet accord, y compris pour les techniciens du film qui pour l'instant

travaillent beaucoup et se sentent un peu protégés, tout le monde commençait à se dire que si les producteurs étaient vraiment « solidaires » des intermittents, ils feraient mieux d'utiliser leur influence et leurs talents de persuasion pour que cet accord ne soit pas agréé par le gouvernement, plutôt que de nous demander de ne pas faire grève.

Nos collègues ont finalement décidé de se réunir entre eux pour discuter d'un préavis de grève. Nous les avons quittés en les invitant à nous rejoindre aux assemblées générales qui ont lieu tous les jours.

Le soir même, présents à l'assemblée générale, ils nous ont appris qu'ils se sont finalement mis en grève immédiatement après notre départ... »

Lille

LES SANS-PAPIERS CESSENT LA GRÈVE DE LA FAIM

La grève de la faim des travailleurs sans papiers de Lille s'est achevée la semaine suivant le 14 juillet. Lors d'une rencontre entre le préfet, les évêques Gaillot et celui de Lille, le recteur de la mosquée, la Ligue des Droits de l'Homme, le MRAP et le comité des sans-papiers 59, la préfecture se serait engagée à régulariser ou à confirmer la régularisation de 20 d'entre eux. Pour les 159 autres, ils obtiendraient un récépissé provisoire pour ne pas être expulsés. Leur régularisation devrait se faire peu à peu, sans que les travailleurs en question en connaissent les délais exacts.

Ces travailleurs sans-

papiers ont fait reculer la préfecture grâce à une lutte permanente qui ne s'est d'ailleurs pas limitée à une grève de la faim. Mais évidemment comme ils le disent eux-mêmes, l'État français « leur fait payer un prix très fort », la santé de certains d'entre eux risque d'en être altérée.

Ils ont organisé samedi 19 juillet une fête à la Bourse du travail qui les avait accueillis. A cette fête, se sont retrouvées plusieurs centaines de personnes dont un certain nombre d'intermittents en lutte et aussi des personnels de l'enseignement qui les avaient rencontrés souvent pendant les grèves de mai-juin dernier.

Toulouse

DES ACTIONS PLEIN L'ÉTÉ !

Tous les mardis de l'été, un rendez-vous réunit les personnels d'éducation de la Haute-Garonne ainsi que d'autres secteurs entrés en lutte ces derniers mois.

Lors de la première réunion de juillet, il avait été décidé d'aller perturber dans un lycée toulousain un Conseil d'administration extraordinaire qui devait se tenir en présence du président de Région, un socialiste, et de la rectrice. Cette dernière s'était particulièrement signalée pendant la grève par son zèle à défendre le gouvernement et à menacer les grévistes.

La réunion s'est très vite transformée en concert de casseroles. Une musique que visiblement n'appréciaient ni la rectrice, ni le président de Région, qui ont fait mine d'amorcer le dialogue en nous demandant les raisons de ce

chahut. Une enseignante a répondu qu'après trois mois de grève, ils devaient s'en douter.

Le concert ne faiblissant pas, le président de Région a prudemment décidé de partir.

La rectrice a regagné à son tour sa voiture qui s'est vite retrouvée cernée et secouée.

Le 14 juillet, un autre rendez-vous avait été donné pour se rappeler au bon souvenir du gouvernement. À Toulouse, deux banderoles ont été déployées sur le Pont-Neuf : « Le gouvernement embastille des syndicalistes et sert les barons du Medef. No Raffaran ! ». Nous étions environ 150 pour les tenir devant des dizaines de milliers de badauds venus assister au feu d'artifice.

Pour la venue du Tour de France, une autre opération banderole était prévue. Pour ceux qui ont vu l'arrivée de l'étape, l'image a été très fugi-

tive. En voici donc le texte : « Les mauvais tours du gouvernement : retraite, décentralisation, services publics. Prochaine étape : Sécurité sociale. La lutte continue ». Le tout agrémenté d'un cycliste, Raffarin, une « seringue Medef » plantée dans le bras.

Enfin, dimanche 13 juillet, Douste-Blazy inaugurerait « Garonne-plage », une opération calquée sur celle de Delanoë à Paris. Là encore, manifestants et banderoles se sont mêlés à la fête. Du coup, la petite réception prévue à l'abri des canisses fut sérieusement perturbée.

Bref, ni le soleil, ni les feux d'artifice, ni le Tour de France ou les plages artificielles ne font oublier l'urgence d'une riposte de tous les travailleurs à l'offensive antisociale du gouvernement.

Logement social

L'ESBROUFE DU GOUVERNEMENT

Les députés ont adopté samedi 12 juillet le projet de loi défendu par le ministre de la Ville, Jean-Louis Borloo. Ce dernier a présenté sa loi en évoquant « un plan Marshall pour les banlieues » et en annonçant triomphalement « 30 milliards d'euros en cinq ans, pour 600 000 logements ». Tout cela, pour l'essentiel, n'est que du vent.

Quand on y regarde de plus près, l'État ne prévoit de mettre sur les 30 milliards annoncés que 2,5 milliards d'euros sur cinq ans, une misère face aux besoins. La quasi-totalité du reste, soit 27,5 milliards d'euros, devrait provenir de l'argent des offices et donc de la poche des locataires HLM eux-mêmes.

Ce seront eux qui paieront, soit par des hausses de loyers, soit par le détournement d'une partie de leur loyer ordinaire

qui devrait, selon la loi, aller à l'entretien et au maintien en l'état des logements existants. Certes les habitants des HLM savent fort bien que l'argent de leurs loyers sert à bien autre chose et que les logements sont souvent laissés à l'abandon.

Jusqu'ici, l'État s'engageait dans toutes les grandes opérations de réhabilitation du logement social en assurant 15 % minimum du coût global des travaux. Avec cette loi « révolutionnaire » l'État baisse sa participation pratiquement de moitié en la ramenant à 8,33 %. Le prestidigitateur Borloo arrive donc à faire du plus avec du moins, continuant en cela la politique d'abandon du logement social entamée depuis de nombreuses années, y compris sous les gouvernements de gauche dont celui de Jospin qui, lui aussi, parlait de réhabilitation et construction

de 600 000 logements.

Aujourd'hui la construction de logements HLM est en panne, tous les crédits sur le logement sont réservés aux catégories plus privilégiées, soit pour l'accession à la propriété, soit, pire, au bénéfice des acheteurs de logements et maisons en vue d'en faire le commerce. Il s'agit bien d'un choix de classe.

Ce qui est insupportable dans cette affaire, c'est qu'on spéculer sur les espoirs et les attentes de millions d'habitants des cités populaires laissés, plus que jamais, pour compte, et sur les attentes de ces centaines de milliers de jeunes ouvriers et employés pour qui l'accès à un logement décent reste un rêve.

Paul SOREL

HAUSSES DE LOYERS, HAUSSES DE CHARGES, RAS-LE-BOL !

En 2002, les loyers ont augmenté, en Ile-de-France, de 4,9 % dans le secteur privé. Cette hausse se monte à 5,2 % à Paris et atteint 10 % en moyenne lors des changements de locataires. Résultat, à Paris, le loyer moyen dans le secteur privé d'un appartement de 55 m² est aujourd'hui de 690 euros par mois, sans compter les charges. Mieux vaut ne pas être smicard ! Les principales organisations syndicales de locataires ont récemment dénoncé la reprise des hausses de loyer dans le secteur HLM.

Dans les deux cas, c'est la pénurie de logements qui pousse les loyers à la hausse et permet d'imposer aux locataires des conditions de plus en plus dures.

La pénurie est entretenue, à la fois par la disparition de certaines offres de loyers modérés (loi de 1948 par exemple) et par le manque de constructions de logements sociaux. Plus de 100 000 dossiers de candidatures HLM seraient en attente dans la seule région parisienne.

Cela n'empêche pas le gouvernement de multiplier les gestes en faveur des propriétaires. Le dernier, dénoncé par les organisations de locataires, est contenu dans le rapport Pelletier, qui prévoit de redéfinir les charges dites récupérables par les propriétaires. En théorie, depuis 1974, les charges récupérables, à la charge du locataire, sont liées au fonctionnement courant de l'immeuble, alors

que les charges non récupérables, à la charge du propriétaire, sont liées à l'investissement. Eh bien, le rapport propose de faire passer, entre autres, le remplacement de la chaudière collective, de la charge du propriétaire à celle du locataire en la considérant comme une charge récupérable. Et, cerise sur le gâteau, les locataires qui avaient jusque-là 30 ans pour réclamer la restitution d'un trop perçu de loyers ou de charges, n'auront plus que 5 ans.

Et dire que le ministre du Logement, de Robien, veut appeler sa future loi sur le logement « Habitat pour tous » !

Serge FAUVEAU



Raffarin dans les Vosges

UN PETIT TOUR ET IL S'EN VA

La ville d'Epinal, dans les Vosges, d'ordinaire calme, a connu une certaine agitation jeudi 17 juillet et les quelques jours précédents. C'est que Raffarin devait venir en visite ce jour-là pour signer un plan de 70 millions d'euros pour « la relance de l'économie » des Vosges, département particulièrement sinistré. Il n'est pas un jour où la presse locale n'annonce des plans de licenciements dans telle ou telle usine textile de la région, quand ce n'est pas une fermeture d'usine ou le rachat d'une autre.

La visite du Premier ministre comprenait une rencontre, au Parc des expositions de la ville, avec les élus de la Région. Celle-ci fut accompagnée des cris d'environ 200 manifestants venus piquer à l'appel des syndicats, dont la CGT et la Confédération Paysanne.

Il était ensuite prévu que Raffarin aille visiter une cité délabrée d'Epinal – la Cité de la Justice ! – où des immeubles doivent être démolis pour permettre d'agrandir l'hôpital. La visite devait se terminer par l'ascension de la plus haute tour pour voir le site des futurs travaux. A l'hôpital, depuis le matin, tout était briqué. Même les escaliers extérieurs (jamais balayés) menant aux sous-

sols avaient été nettoyés. Les habitants de l'immeuble face à la tour ont eu la surprise une semaine avant de voir une affiche les encourageant à « faire sourire leurs fenêtres » en y mettant des fleurs qui étaient à leur disposition au local de l'OPHLM. La proposition était assez cynique quand on sait que les côtés de l'immeuble sont éventrés depuis des années, les vitres cassées et le ménage jamais fait !

Mais la visite a tourné court. Des intermittents du spectacle, des syndicalistes se sont mêlés aux habitants pour recevoir le ministre à leur façon, criant des slogans que des jeunes de la cité avaient tagués sur le passage de Raffarin et que les employés municipaux ont dû récupérer dès le matin, « Chirac en prison, Bové à la maison », « Police partout, justice nulle part », ce dernier slogan en direction de la centaine de CRS qui avaient investi le quartier, faisant étalage de leurs armes depuis le début de l'après-midi.

Du coup il n'y a eu que quelques poignées de main, une photo avec un gamin sur les épaules, un verre vidé et le ministre est remonté dans sa voiture au bout d'un quart d'heure.

Salaires des patrons

SEILLIÈRE VEUT IMPOSER LE SILENCE

Seillière, le président du Medef et descendant des de Wendel, l'une des familles les plus riches de la bourgeoisie française (730 millions d'euros en 2001, d'après le magazine *Challenge*), n'apprécie pas les critiques visant les salaires des patrons, surtout celles émanant des députés.

En effet, des membres de la Commission des lois ont déclaré publiquement qu'ils jugeaient les rémunérations des PDG « scandaleuses », d'autant que « la moitié des patrons du CAC 40 s'est augmentée alors que leurs entreprises ont réalisé des pertes ». S'adressant au Comité d'éthique du Medef, le président de cette commission, membre de l'UMP, s'est même permis une réflexion à la limite de la menace en ajoutant : « Si vous

ne voulez pas d'une législation, il faut mettre de l'ordre ».

Il n'en a pas fallu plus pour que Seillière, qui a touché 1,37 million d'euros en 2002 rien qu'en sa qualité de président de De Wendel Investissement, se sente visé et monte au créneau pour défendre ses semblables. « Les questions de rémunération sont l'affaire des actionnaires, des conseils d'administration et des directions. C'est de leur responsabilité de permettre, agir et tolérer cela dans les entreprises dont ils sont propriétaires », a-t-il répondu. Une manière de rappeler aux députés, fussent-ils de la majorité, qu'ils n'ont pas à mettre même le petit bout de leur nez dans les gros sous du patronat.

Des fois que ce déballage donne des idées aux salariés... !

Aventis Romainville (Seine-Saint-Denis)

DÉFENDONS NOS EMPLOIS ET NOS SALAIRES

Le groupe pharmaceutique Aventis veut fermer le centre de recherche de Romainville. Depuis plus de quatre ans, les travailleurs subissent les conséquences des restructurations successives. Pas mal d'entre eux ont déjà été mutés, déplacés en mission sur d'autres sites ou partis en pré-retraite. Sont actuellement sur la sellette 666 emplois, qui doivent être supprimés, et 439 transférés vers trois autres sites.

La direction a fait appel à la société de consultants qui s'est occupée de liquider les emplois de Moulinex. On connaît le résultat !

Ces suppressions d'emplois, qui concernent toute la recherche du groupe, menacent particulièrement les travailleurs de Romainville et notamment ceux des services d'appui (espaces verts, crèche, pompiers, magasiniers, ménage, etc.). Cela concerne 268 salariés. Ces activités seraient regroupées dans ce que les patrons appellent un GIE (Groupement d'intérêt écono-

mique), en fait plusieurs sous-traitants opérant déjà sur les sites et qui reprendraient quelques dizaines de salariés.

La direction, qui ne manque pas de culot, présente cela comme un projet de « ré-industrialisation » et même un « redéploiement » ! Et le tout a obtenu l'aval des pouvoirs publics.

Le projet d'externalisation en direction des sous-traitants porte le nom pompeux de « Borealis ». Pour les salariés concernés, déjà parmi les plus bas salaires de l'entreprise et qui pourraient être reclassés chez ces sous-traitants, cela entraînerait en moyenne une perte de salaire de 46 %, allant jusqu'à 60 % pour les pompiers.

Pourtant, le groupe Aventis n'est pas une entreprise en difficulté. Bien au contraire, il affiche des profits plantureux : 2,1 milliards d'euros de bénéfice rien que pour 2002. Cela va si bien que le PDG s'est octroyé une augmentation plus que royale de 85 % !

Pour les requins de la pharmacie, ce qui compte avant tout, c'est la santé des actionnaires. Et ce devrait être aux salariés d'en payer, au prix fort, les « faux frais » : restructurations à répétitions, fusions entraînant des fermetures de site, pertes de salaires, etc. Eh bien pas d'accord ! Il est scandaleux que les « gros salaires » puissent même envisager des reclassements entraînant des pertes de salaire. Aventis a assez d'argent pour maintenir les emplois et les salaires de tous, alors pas question de perdre un centime sur notre paye !

Le 10 juillet, nous étions déjà nombreux à aller manifester au Comité central d'entreprise (CCE) qui se tenait à La Croix-de-Berny, nous avons bien l'intention de remettre cela au prochain CCE qui doit se tenir le jeudi 24 juillet. Le mécontentement est grand et il doit s'exprimer à nouveau, le plus fortement possible.

Correspondant LO



Société Charmoisynne (Ducey - Manche)

64 LICENCIEMENTS APRÈS 20 OU 30 ANS DE TRAVAIL

Le 6 juin dernier, 64 ouvrières sur les 110 employées que comptait l'entreprise Charmoisynne ont reçu leur lettre de licenciement. Cette usine produit de la lingerie fine ou des robes de chambre pour des grandes maisons de couture, entre autres Givenchy et Dior. Elle avait été liquidée en février, avant d'être reprise par un cadre.

La plupart des ouvrières licenciées travaillaient depuis 20 ou 30 ans dans des conditions difficiles et pour des tout petits salaires. L'hiver, à l'atelier de coupe, il arrivait qu'il fasse seulement 7°C et l'été il n'était pas rare que dans toute l'usine le thermomètre monte jusqu'à presque 40°C ! Pour atteindre le SMIC, il fallait se plier à un rythme de travail très élevé, confectionner par exemple 60 robes de chambre en une journée, qui étaient payées 0,5 euros la pièce, alors qu'elles étaient vendues autour de 69 euros dans le commerce.

Autant dire que cette activité était rentable. Pourtant, quand l'entreprise a été liquidée, le patron, Patrice Bouygues, a expliqué que ce n'était plus possible de produire en France, que le coût

du travail y était trop élevé. Même le journal *propatrontal Les Échos* a été critique vis-à-vis de cet homme d'affaires aux dents longues, auteur de montages financiers hasardeux qui font de lui une sorte de Tapie de la haute couture.

La population de Ducey risque d'être frappée bientôt par de nouvelles suppressions d'emplois. En effet, aux licenciements chez Charmoisynne vont s'ajouter ceux de chez Chéreau, entreprise de camions frigorifiques qui emploie plus de 400 personnes dans la ville et qui a été mise en redressement judiciaire. Le repreneur n'a pas encore été choisi, mais quelle que soit la solution adoptée, c'est à nouveau plusieurs dizaines d'emplois qui vont disparaître. Retrouver un travail, pour les travailleurs de cette commune de 2 000 habitants, sera donc très difficile.

Les ouvrières licenciées de Charmoisynne, quant à elles, vont essayer de se regrouper pour faire connaître leur situation, demander l'appui des pouvoirs publics et faire respecter leurs droits.

Coventry ex-Lever et SIE ex-Alstom (Haubourdin et Lys-Lez-Lannoy - Nord)

LES TRAVAILLEURS IMPOSENT DES CONGÉS DE CONVERSION

En février 2000, pour augmenter ses taux de profits de 10 à 16 %, le trust Unilever annonçait la fermeture de 100 usines dans le monde. Dans le Nord, il arrêta la fabrication de lessives à l'usine d'Haubourdin près de Lille qui comptait encore 450 salariés. Uniquement pour soigner son image de marque, Unilever mettait en avant un repreneur, Bilore, qui réembauchait 189 salariés, mais avec des baisses importantes de salaires. En fait, Lever ne faisait que sous-traiter les licenciements à une entreprise qui connaissait déjà en Espagne des difficultés financières.

Au bout d'un an et demi, Bilore déposait le bilan et était remplacé par une entreprise anglaise Coventry qui a été mise six mois plus tard en redressement judiciaire. Le 17 juin dernier, Coventry a été liquidée et les salariés ont été licenciés. Mais les travailleurs de Coventry n'ont pas accepté d'être ainsi jetés à la

ruë. L'usine a des traditions de lutte. Durant toute l'année 2000, ils avaient tenu la dragée haute à Unilever par leurs manifestations, leurs « visites » des sièges, leurs opérations de déménagement des produits Unilever dans les supermarchés de la région. Ils avaient aussi uni leur combat avec celui d'autres travailleurs menacés de licenciements comme Stein-Alstom. Toutes ces protestations avaient obligé Lever à rajouter 300 000 francs aux indemnités de licenciements, y compris pour les intérimaires employés constamment par l'entreprise.

Les travailleurs de Coventry ont repris l'action avec 170 travailleurs de Stein qui sont dans la même situation qu'eux, puisqu'Alstom a sous-traité à une entreprise, SIE, leur licenciement. Pour ne pas se retrouver au chômage, ils ont ensemble exigé et obtenu des congés de conversion de 10 mois. L'État

ne voulait pas payer plus de 50 %, la Région ne voulait pas payer le reste car, disait-elle, le gouvernement ne lui en donnait pas le droit. La gauche à la Région et la droite au gouvernement se renvoyaient ainsi la balle. Les travailleurs licenciés se sont donc mis en colère et ont mis tout le monde d'accord pour payer le congé de conversion.

Les travailleurs de Coventry ne lâchent pas Lever. Ils multiplient les actions spectaculaires dans les supermarchés mettant en cause les produits du trust et exigent de Lever une prime de 50 000 euros pour préjudice moral. Le PDG du groupe, dans une interview à *La Voix du Nord* se dit « compatissant, mais pas responsable » et préoccupé parce que ses clients souffrent de cette situation. Cela est faux car, à chaque fois, les travailleurs de Coventry sont bien reçus par les clients, justement.

Correspondant LO

BAM
Le Cannet (Alpes-Maritimes)

EN GRÈVE

Du jeudi 17 juillet au samedi 19 à midi, les 75 ouvriers de production de la BAM (Blanchisserie des Alpes-Maritimes) se sont mis en grève lors de négociations salariales, où les augmentations proposées par le patron n'atteignaient même pas la hausse du coût de la vie.

Ils en avaient assez de la rapacité de ce membre doré de la jet-set des Alpes-Maritimes, propriétaire notamment du grand hôtel Westminster de Nice en plus des trois blanchisseries situées l'une au Cannet, l'autre à Menton et la troisième, Belisa, à La Bocca.

Les travailleurs gagnent un salaire de 854 euros net pour 35 heures de travail. Les plus anciens avaient obtenu, après une grève en 1999, des salaires de 915 euros net. Pas de quoi s'offrir un séjour à l'hôtel Westminster !

Les locaux de la blanchisserie, chauffés au soleil, rendent l'air ambiant difficilement supportable. Aucun système n'est prévu pour le rafraîchir. L'odeur du linge sale, l'humidité et les vapeurs des produits qui se dégagent du lavage ajoutent à la pénibilité du travail.

Tout cela a poussé à bout

les salariés qui se sont mis en grève, revendiquant une augmentation de 122 euros, le rétablissement des primes d'ancienneté et de vacances ainsi que du 13^e mois supprimés depuis 1994 sous prétexte de « sauver l'entreprise ».

Les grévistes étaient déterminés et disaient que, vu leurs salaires, ils n'avaient rien à perdre. Des travailleurs de Belisa et de l'usine de Menton se sont mis eux aussi en grève, soutenus par la CFDT et la CGT.

À partir de vendredi, des bruits ont couru que la grève allait entraîner la fermeture de l'usine et que déjà de gros clients, les hôtels Accor et Majestic, quittaient l'entreprise. Des clients, restaurateurs par exemple, venaient réclamer leur linge propre. Une maison de retraite a demandé d'avoir pitié des personnes âgées. Jusqu'au juge du tribunal de commerce qui est venu débattre longuement de la fermeture éventuelle de l'entreprise et du chômage qui en résulterait !

Bref, ce fut un défilé de ceux qui ne supportaient pas de voir les travailleurs réclamer leur dû. Mais la grève s'est

poursuivie malgré tout vendredi et samedi matin.

Samedi matin le patron a proposé 45 euros d'augmentation brut par mois, 120 euros de prime pour tous à la reprise du travail et a promis de rétablir la prime d'ancienneté en trois fois d'ici 2005. La CFDT a signé cet accord, tandis que la CGT quittait la salle.

Les grévistes présents ont voté pour la reprise du travail par 20 voix contre 10. Les grévistes de Menton qui n'avaient pas été consultés ont dû reprendre le travail.

Au bout de deux jours et demi de grève, les travailleurs ont gagné une petite augmentation, encore loin du compte certes, mais sans rien perdre. Aussi la bonne humeur régnait-elle ce lundi et le travail n'a-t-il repris qu'avec modération.

Il reste à résoudre bien des problèmes de salaire et de conditions de travail. Par contre, il s'est vite avéré que les hôtels Accor et Majestic n'avaient pas rompu leurs contrats, et que ce bruit n'était qu'un mensonge. Fort utile à savoir pour la prochaine fois !

SNCF Gare de Lyon
(dépôt banlieue parisienne)

UN AVERTISSEMENT POUR LE PATRON

Jeudi 17 juillet, il n'y a pas eu une seule prise de service le matin à la banlieue de Paris Sud-Est. Les conducteurs ont posé le sac contre une sanction particulièrement lourde dont un élève conducteur était menacé. La direction lui reprochait une « combine » pourtant bien banale : il avait échangé un train avec un collègue et ne l'avait pas noté dans son bulletin de service en fin de parcours. La direction du dépôt du Charolais avait donc décidé de faire un exemple et le menaçait de mise à pied, plus d'une mise à l'épreuve « sous prétexte de faux et usage de faux ». Le patron du dépôt avait annoncé qu'il ne changerait pas d'avis, qu'il avait l'aval de la région pour cette décision et sûr de lui, était parti en vacances en laissant ses sous-fifres gérer la suite.

Les trois syndicats (CGT-FGAAC et SUD) avaient donc posé un préavis de grève reconductible pour le 17 au matin. Et unanimes les conducteurs sont montés à la direction du dépôt puis à la région où ils se sont heurtés à une fin de non-recevoir. Mais il faut croire que la coupe était pleine. D'abord parce que les « arrangements » entre conducteurs sont monnaie courante, la hiérarchie le sait et préfère fermer les yeux d'ordinaire. Elle sait aussi que sans ces « arrangements » la situation serait la plupart du temps ingérable pour elle. Et puis cela venait après une pagaille noire deux jours auparavant provoquée par la canicule. Les usagers, mardi 15, excédés des conditions insupportables de transport dans des trains devenus de véritables fours sans réelle aération, étaient descendus sur les voies provoquant l'arrêt total des trains une bonne partie de la soirée et des retards considérables pour les conducteurs...

Jeudi soir, comme les mécanos ne cédaient toujours pas et avaient même décidé de continuer la grève le lendemain, la direction vers 21 heures a fini par convoquer les syndicats pour annoncer qu'elle remballait la sanction transformée en simple avertissement et le travail a repris. Si la direction voulait tester que la combativité des conducteurs est intacte, eh bien c'est tout vu !

PCA Citroën
Aulnay – (Seine-Saint-Denis)

La canicule dans l'usine

Les 15 et 16 juillet derniers, des records de chaleur ont été atteints dans l'usine. Il faisait 38°C dehors et forcément plus dans les ateliers, en particulier à la Peinture.

Des syndicats avaient demandé une pause de dix minutes supplémentaires pour l'équipe du soir. Les directions des autres usines du groupe Peugeot l'ont accordée. Mais à Aulnay, il n'était pas question de « perdre » pour citer l'expression de la direction les 14 voitures fabriquées pendant ces précieuses minutes. Il lui en restait pourtant 1 816 sur les 1 830 qui sortent par 24 heures !

À la Peinture, quand la température a atteint les 42°C, la direction a fini par autoriser l'ouverture des portes du secteur et une pause, en prenant bien soin de la faire apparaître comme une initiative des

chefs locaux et donc une exception.

Au Montage, les fontaines réfrigérées légales ne peuvent pas, bien évidemment, être aux postes de travail mêmes, et il est quasi impossible de quitter son poste. Pour tenter de faire passer son refus de pause, la direction a fait distribuer des bouteilles d'eau. C'est le directeur du centre lui-même qui a décidé quand et comment se ferait la distribution. Ce ne fut fait qu'un seul jour, pas auprès de tous, et l'eau n'était pas fraîche du tout !

Quelques responsables particulièrement brillants ont fait éteindre les néons pour que la température baisse un peu. Ils auraient pu couper carrément l'électricité. Sans aucun moteur qui chauffe dans l'usine, ce serait beaucoup plus efficace.



Encore plus rivés à la chaîne

En quelques années, la direction a fait supprimer tous les postes de remplaçants qui permettaient aux ouvriers sur chaîne d'aller aux toilettes ou de boire. Ce n'était pas toujours simple, mais c'était possible. Maintenant ces postes n'existent plus. Les travailleurs ont aussi à subir une continuelle hausse des charges de travail sur chaque poste. Il est prévu que soient supprimés, d'ici septembre, 50 postes sur l'une des deux chaînes montage qui compte actuellement

300 ouvriers. La direction prétend que la nouvelle voiture, le C3, qui remplace la Saxo et la 106, est plus « légère » à fabriquer, sous-entendu il y a moins de travail. Elle fait le coup à chaque nouveau modèle et cette fois-ci, elle n'y va pas avec le dos de la cuillère, puisqu'elle voudrait que la même production sorte avec seulement 250 ouvriers. On ne sait pas si le C3 est plus « léger »... mais le résultat est que les postes sont bien plus lourds !

Durant l'été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière vont parcourir la France cet été et, à chacune de leurs étapes, vont installer un chapiteau pour faire des projections audiovisuelles, présenter les publications et les activités de Lutte Ouvrière et, surtout, dialoguer avec tous ceux qu'ils vont ainsi rencontrer. Cette année, où le chômage est le problème criant de la population laborieuse, ces caravanes politiques vont essentiellement faire étape dans des villes frappées par les licenciements et les fermetures d'entreprises, pour discuter des mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale.



BRETAGNE

Vendredi 25 juillet
GUINGAMP (Côtes-d'Armor)
Samedi 26 juillet
PAIMPOL (Côtes-d'Armor)

VOSGES

Vendredi 25 juillet
MOYENMOUTIER (Vosges)
Samedi 26 juillet
MIRECOURT (Vosges)

PICARDIE (1)

Vendredi 25 juillet
HIRSON (Aisne)
Samedi 26 juillet
LA CAPELLE (Aisne)

PICARDIE (2)

Vendredi 25 juillet
GAMACHES (Somme)
Samedi 26 juillet
LE TRÉPORT (Seine-Maritime)

LOIRE-

VALLÉE-DU-RHÔNE

Vendredi 25 juillet
RIVES-DE-GIERS (Loire)
Samedi 26 juillet
GIVORS (Rhône)
Lundi 28 juillet
BOLLÈNE (Vaucluse)
Mardi 29 juillet
LA VOULTE
et LE TEIL (Ardèche)
Mercredi 30 juillet
ANNONAY (Ardèche)
Jeudi 31 juillet
LE-PÉAGE-DE-ROUSSILLON
et ROUSSILLON (Isère)
Vendredi 1^{er} août
ROMANS (Drôme)
Samedi 2 août
TOURNON (Ardèche)

PAS-DE-CALAIS

Lundi 28 juillet
COURRIÈRES (Pas-de-Calais)
Mardi 29 juillet
BRUAY-LA-BUSSIÈRE
et HOUDAIN (Pas-de-Calais)
Mercredi 30 juillet
NÈUX-LES-MINES (Pas-de-Calais)
Jeudi 31 juillet
HESDIN (Pas-de-Calais)
Vendredi 1^{er} août
LILLERS et BEUVRY (Pas-de-Calais)
Samedi 2 août
LENS (Pas-de-Calais)
Lundi 4 août
DESVRES et LUMBRES (Pas-de-Calais)
Mardi 5 août
ISBERGUES

et AIRE-SUR-LA-LYS (Pas-de-Calais)
Mercredi 6 août
LONGUENESSE
et SAINT-OMER (Pas-de-Calais)
Jeudi 7 août
MARLES-LES-MINES (Pas-de-Calais)
Vendredi 8 août
MARCK (Pas-de-Calais)
Samedi 9 août
GRANDE-SYNTHE (Nord)

ALSACE

Lundi 28 juillet
BISCHWILLER (Bas-Rhin)
Mardi 29 juillet
ERSTEIN (Bas-Rhin)
Mercredi 30 juillet
MERTZWILLER (Bas-Rhin)
Jeudi 31 juillet
HAGENAU (Bas-Rhin)
Vendredi 1^{er} août
ILLKIRCH (Bas-Rhin)
Samedi 2 août
KAYSERSBERG (Haut-Rhin)
Lundi 4 août
WITTENHEIM (Haut-Rhin)
Mardi 5 août
GUEBWILLER (Haut-Rhin)
Mercredi 6 août
SAINT-AMARIN (Haut-Rhin)
Jeudi 7 août
HUNINGUE (Haut-Rhin)
Vendredi 8 août
HEGENHEIM (Haut-Rhin)
Samedi 9 août
GIROMAGNY (Territoire-de-Belfort)

CENTRE-OUEST

Lundi 4 août
BRESSUIRE (Deux-Sèvres)
Mardi 5 août
THOUARS (Deux-Sèvres)
Mercredi 6 août
SAINTE-MAURE (Indre-et-Loire)
Jeudi 7 août
BLÉRÉ (Indre-et-Loire)
Vendredi 8 août
SELLES-SUR-CHER (Loir-et-Cher)
Samedi 9 août
ROMORANTIN (Loir-et-Cher)
Lundi 11 août
AIGURANDE (Indre)
Mardi 12 août
BUZANÇAIS (Indre)
Mercredi 13 août
CHATEAUROUX (Indre)
Jeudi 14 août
ARGENTON-SUR-CREUSE (Indre)

HAUTE-NORMANDIE

Lundi 4 août
BLANGY-SUR-BRESLES (Seine-Maritime)

Mardi 5 août
BARENTIN (Seine-Maritime)
Mercredi 6 août
LILLEBONNE (Seine-Maritime)
Jeudi 7 août
Non communiqué
Vendredi 8 août
GONFREVILLE-L'ORCHER (Seine-Maritime)
Samedi 9 août
Non communiqué
Lundi 11 août
PONT-AUDEMER (Eure)
Mardi 12 août
PONT-DE-L'ARCHE (Eure)
Mercredi 13 août
Non communiqué
Jeudi 14 août
Non communiqué
Samedi 16 août
EVREUX - LA MADELEINE (Eure)

ÉTANG-DE-BERRE

Lundi 4 août
ARLES (Bouches-du-Rhône)
Mardi 5 août
Non communiqué
Mercredi 6 août
Non communiqué
Jeudi 7 août
Non communiqué
Vendredi 8 août
MARTIGUES (Bouches-du-Rhône)
Samedi 9 août
GARDANNE (Bouches-du-Rhône)
Lundi 11 août
VITROLLES (Bouches-du-Rhône)
Mardi 12 août
SAINT-CHAMAS (Bouches-du-Rhône)
Mercredi 13 août
Non communiqué
Jeudi 14 août
AUBAGNE (Bouches-du-Rhône)
Samedi 16 août
Non communiqué

NORD

Lundi 11 août
AUBY (Nord)
Mardi 12 août
BREBIÈRES (Pas-de-Calais)
Mercredi 13 août
COURCELLES-LES-LENS
et NOYELLES-GODAULT (Pas-de-Calais)
Jeudi 14 août
ILLIES et HAISNES (Pas-de-Calais)
Samedi 16 août
ROUBAIX (Nord)
Lundi 18 août
Non communiqué
Mardi 19 août
SECLIN (Nord)
Mercredi 20 août

TOURCOING (Nord)

Jeudi 21 août
COMINES (Nord)
Vendredi 22 août
ARMENTIÈRES (Nord)
Samedi 23 août
WILLEMS (Nord)

LORRAINE

Lundi 18 août
FAMECK (Moselle)
Mardi 19 août
Non communiqué
Mercredi 20 août
MONT-SAINT-MARTIN (Meurthe-et-Moselle)
Jeudi 21 août
JÉUF (Meurthe-et-Moselle)
Vendredi 22 août
HAYANGE (Moselle)
Samedi 23 août
LONGWY-HAUT (Meurthe-et-Moselle)
Lundi 25 août
ARS-SUR-MOSELLE (Moselle)
Mardi 26 août
SAINT-AVOLD (Moselle)
Mercredi 27 août
FORBACH (Moselle)
Jeudi 28 août
FAREBERSVILLER (Moselle)
Vendredi 29 août
CREUTZWALD (Moselle)

PYRÉNÉES

Lundi 18 août
Non communiqué
Mardi 19 août
Non communiqué
Mercredi 20 août
Non communiqué
Jeudi 21 août
Non communiqué
Vendredi 22 août
MOURENX (Pyrénées-Atlantiques)
Samedi 23 août
Non communiqué
Lundi 25 août
TARASCON (Ariège)
Mardi 26 août
LAVELANET (Ariège)
Mercredi 27 août
VICDESSOS (Ariège)
Jeudi 28 août
LUZENAC (Ariège) et CIERP-GAUD (Haute-Garonne)
Vendredi 29 août
Non communiqué
Samedi 30 août
Non communiqué